

Vivre

# Quimperlé

septembre/octobre 2005



**Au cœur du patrimoine**



Ville de  
Quimperlé

# Sommaire

## Dossier :

- > Cœur et vitrine de la Ville
- > Label " Art et Histoire "
- > La journée du patrimoine

3

## Infos municipales :

- > Les poids-lourds interdits de Centre-Ville
- > Le nouveau planning de la piscine

6

## Cocopaq

- > Une politique culturelle pour tous

8

## Associations

- > Les trésors de " Bois-July "
- > Forum des associations

9

## Tribune libre

11

Si vous ne recevez pas votre magazine municipal, n'hésitez pas à contacter le service communication de la mairie.

Par ailleurs, des exemplaires sont à votre disposition dans les lieux municipaux suivants :

la mairie, les services techniques, le CCAS, la Police municipale, le cinéma La Bobine, l'Office de tourisme, L'Ecole de Musique et de Danse, la Salle du Coat-Kaër, la Médiathèque.

Des commentaires, des suggestions ... adressez votre courrier sur papier libre à :

Monsieur le Maire, Hôtel de Ville, BP 131  
29 391 Quimperlé Cédex

Vivre Quimperlé, Hôtel de ville - BP 131 - 29391 Quimperlé Cédex  
Tél. : 02 98 96 37 41 - Fax : 02 98 96 37 39.

**Directeur de publication :** Daniel Le Bras **Crédit photos :** Isabelle Guégan (couverture) ; Christian Scaviner (photo D. Le Bras) ; Gwen Le Rest (cartes COCOPAQ) ; service communication. **Maquette et Rédaction :** Sébastien Parot **Comité de rédaction :** Michaël Quernez ; Evelyne Fauré ; Bernard Le Floch ; Corentin Le Tocquec ; Maryannick Pustoch ; Marie-Hélène Scaërou ; Hubert Museux ; Sébastien Parot ; Fabrice Vivier ; Yvan Vigier.

**Conception :** A.R.T. Communication, Quimperlé - Imprimé à 6000 exemplaires par APF, Quimper. **Edition :** Ville de Quimperlé.

## L'édito



On ne peut être que sensible à la qualité du patrimoine d'un lieu qu'il s'agisse d'un patrimoine paysager, urbain ou architectural. Cette qualité environnementale participe au bien-être de celles et ceux qui en bénéficient.

Le maintien du patrimoine et même sa sauvegarde sont étroitement liés aux politiques de valorisation mises en place par l'Etat car la seule volonté des élus locaux est bien insuffisante pour faire face aux très importantes dépenses que nécessite la préservation de ces richesses.

Valoriser un patrimoine c'est non seulement lui permettre d'affronter le temps et d'en réparer les dégâts mais c'est également le rendre vivant, faire en sorte qu'il s'insère dans le développement d'un lieu.

En effet, une ville, un paysage ne sont jamais figés. Ils sont soumis aux évolutions successives liées au progrès : les routes goudronnées ont remplacé les chemins de terre, l'architecture a été influencée ou a influencé elle-même nos modes de vie.

Quimperlé porte un témoignage parfait de ce type d'évolution. La ville historique bâtie à l'origine, et pour sa prospérité, à proximité des rivières, a été rapidement à l'étroit et a cherché à gagner de l'espace sur les lits mêmes de ses rivières, avec les conséquences que l'on connaît.

Il arrive donc que l'on « plie » le patrimoine existant pour l'adapter à des usages nouveaux. Ce fut le cas pour le Pont Fleuri qui a vu sa configuration originelle peu à peu modifiée au fur et à mesure de l'urbanisation et ce fut aussi le cas du Pont Salé. Si je suis attaché au charme particulier de ce pont en anse de panier, je suis également et avant tout soucieux de la sécurité des citoyens quimperlois qui résident à proximité des zones inondables. La démolition du Pont Salé, aussi difficile à accepter soit-elle, était inévitable.

Le pont qui remplacera l'ancien trouvera lui aussi, petit à petit, sa place dans le patrimoine de Quimperlé. Il continuera à assurer le lien entre les deux niveaux de la ville et ce d'autant mieux que nous avons engagé un projet essentiel pour la valorisation du patrimoine : l'aménagement des espaces publics.

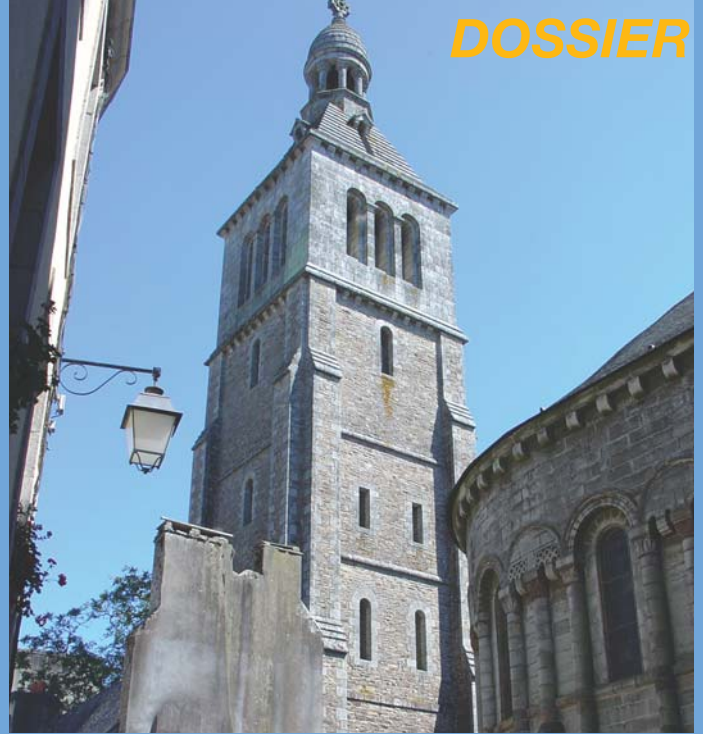
Car, redonner sa place aux piétons, sécuriser leur circulation, favoriser la rénovation des façades, détourner le passage des poids lourds créateurs de nuisances, repenser l'éclairage des lieux importants et stratégiques pour mettre en valeur le patrimoine, remodeler les espaces paysagers, revitaliser le commerce de proximité, favoriser l'installation de nouveaux habitants en centre ville, développer le tourisme... est constitutif de notre patrimoine commun et est de nature à lui rendre vie en le perpétuant sous toutes ses formes.

Daniel LE BRAS, Maire de Quimperlé

Patrimoine

# Cœur et vitrine de la Ville

Le patrimoine d'une ville est comparable au génotype, car il englobe ses caractères héréditaires que la collectivité cherche à préserver pour une transmission pérenne de génération en génération. Mais le patrimoine n'est pas seulement une question de mémoire. Il est au quotidien une vitrine sur l'histoire locale d'une ville et permet ainsi son rayonnement au-delà de ses portes.



La notion de patrimoine est intimement liée à celle d'héritage, marquée par les mêmes volontés de préservation et de transmission.

Quimperlé comme nombre de villes, est constituée d'un patrimoine multiforme et divers : monuments historiques, sites naturels, forêt, parc, la Laïta, les saumons, la ria ou même la Cochlearia aesturia (une plante extrêmement rare à l'échelon mondial qui

pousse sur les bords de la Laïta), industriel, folklorique ou même légendaire. L'aspect affectif est inhérent à la notion de patrimoine car chacun se sent plus particulièrement attaché à sa ville pour un aspect de son histoire, un monument, un site naturel, bref une spécificité locale que l'on a envie de partager. Tout l'intérêt de promouvoir le patrimoine et de le sauvegarder réside dans sa dynamique de nourrir et de favoriser le développement d'initiatives qui vont dans ce sens, au nom de la diversité culturelle et de la créativité. Il est donc de la responsabilité d'une politique nationale, régionale et municipale d'assurer la gestion globale de sa protection mais aussi de son développement.

Le concept de patrimoine n'est pas figé et il doit évoluer pour rester cohérent avec l'identité d'une ville.

## Le patrimoine en actions

A Quimperlé, bâtiments et oeuvres d'art sont restaurés selon les nécessités et



les possibilités budgétaires de la ville. Chaque année, des restaurations importantes sont mises en oeuvre : la maîtresse vitre de l'église Notre-Dame a été restaurée l'hiver dernier alors que la restauration des autres vitraux de Notre-Dame sera prochainement programmée.

L'église Sainte-Croix a vu son retable restauré et réintégré ainsi que le tableau de la Nativité et la statue du Christ aux liens. Un plan de

Quimperlé en cuir appartenant à la Ville quant à lui vient d'être officiellement classé et sera restauré l'an prochain. Par ailleurs, un projet de valorisation d'un Trésor dans l'église Sainte-Croix est actuellement en cours d'élaboration avec la conservatrice des Antiquités et Objets d'Art. Il s'agira de proposer au public de découvrir les pièces d'orfèvrerie liturgique provenant des églises Sainte Croix et Notre-Dame. Un projet « précieux » qui devrait aboutir en 2006. La préservation des bâtiments relève de charges financières plus lourdes, entraînant des programmes de restauration moins fréquents. Les grands édifices patrimoniaux que sont les églises Notre-Dame et Sainte Croix bénéficient tout de même de travaux réguliers. L'hôpital Frémeur connaîtra une prochaine restauration ainsi que l'aile de la chapelle des Ursulines. Une Municipalité seule ne peut assumer tous ces programmes et chantiers de restauration et nombre d'entre eux

sont dépendants de politiques globales régionales ou nationales.

Tous ces travaux de restauration, réalisés sur des bâtiments ou œuvres classées nécessitent donc un partenariat financier et de maîtrise d'ouvrage avec un certain nombre d'organismes publics que sont la Drac, le Conseil Général, le Conseil Régional ...

## L'évolution du paysage urbain



Aujourd'hui, le patrimoine est devenu un élément de l'aménagement sur lequel de nombreuses actions de requalification urbaine, de revitalisation économique ou encore de mise en valeur, prennent appui. Il participe pleinement de la démarche de développement durable comme l'illustrent les groupements entre villes sous diverses dénominations (Pays, Cités de caractère ou historiques...). Cette façon d'envisager le patrimoine et son partage assure une véritable valeur ajoutée à une localité. Les projets urbains composent désormais avec le patrimoine. A Quimperlé, cette politique a été bien comprise et le projet de redynamisation du centre ville s'appuie pleinement sur la prise en compte du patrimoine quimperlois. Pour preuve, la réhabilitation de l'ancien hôpital Saint-Michel en Espace Kerjégu, qui démontre un engagement municipal enclin à faire vivre son patrimoine et le faire évoluer. ■



Patrimoine

# Label “Art et histoire” : mode d’emploi

Depuis quelques années, Quimperlé affiche clairement son intention d’obtenir le label “Ville d’Art et d’Histoire”. Pourtant, son dossier est en phase d’attente depuis que les orientations ministérielles ont tendance à favoriser les appellations “Pays d’art et d’histoire”. Eclaircissements.

**L**e Ministère de la Culture et de la Communication assure depuis 1985 la mise en œuvre d’une politique d’animation et de valorisation du patrimoine et de l’architecture en partenariat avec les communes ou les regroupements de communes qui se concrétise par l’attribution d’un label “ Ville d’art et d’histoire ” ou “ Pays d’art et d’Histoire”.

Cet engagement est fixé par une convention. Il implique un soutien financier et technique de la part du Ministère. En contrepartie les collectivités sont dans l’obligation de répondre à un certain nombre de critères.

## Un patrimoine valorisé

Quimperlé, qui peut déjà se targuer d’être une “ ville historique ”, s’implique énormément dans la valorisation de son patrimoine en mettant en place des visites guidées et d’autres animations spécifiques dans le but de sensibiliser le public. Mais son action ne se limite pas là. En effet, depuis trois ans

Quimperlé fait partie de l’Union des “ Villes d’Art et d’Histoire ”. Cette association qui regroupe les “ villes d’Art et d’Histoire ” mais aussi “ les villes historiques ” a pour but de promouvoir les cités membres. Elle permet de faciliter le travail en réseau tout en assurant à Quimperlé une présence sur une dizaine de salons nationaux et internationaux par an. Cette implication est d’autant plus forte, que depuis le mois de mars, Fabrice Vivier, adjoint au Maire de Quimperlé chargé de la culture, a été élu vice-président de l’association.

Pourtant Quimperlé n’a pas encore le fameux sésame. Pour quelles raisons ? D’une part, parce que l’Union des Villes d’Art et d’histoire ne décerne pas le label. C’est, en effet, le Ministère de la Culture et de la Communication qui l’attribue. D’autre part, parce que Quimperlé doit remplir encore deux critères qui impliquent un engagement financier relativement important. Le ministère impose, en effet, à la Ville de recruter un animateur du patrimoine et de recourir à un personnel qualifié de

des-conférenciers, agréé par le Ministère de la Culture et de la Communication pour les animations.

Pour obtenir le label, la Ville doit également créer un “ centre d’interprétation de l’architecture et du patrimoine ” ce qui en quelque sorte revient à créer une “ maison du patrimoine ”.

## “Pays d’Art et d’Histoire”

Quimperlé hésite à s’engager dans de telles dépenses car depuis quelques temps, le Ministère semble vouloir limiter le nombre de villes ayant ce label notamment dans l’Ouest de la France où elles sont les plus nombreuses, pour un rééquilibrage national. Pour y arriver, il favorise plutôt les labels “ Pays d’art et d’histoire ” ce qui complique quelque peu les choses puisque le dossier de candidature ne se prépare plus au niveau de la ville. La démarche n’est alors plus du tout la même. Pour autant, la volonté d’aboutir est réelle et se concrétisera par le dépôt d’un dossier. ■

## Journée du Patrimoine

# Découvrir et redécouvrir les richesses de Quimperlé

Depuis leur création en 1984 par le ministère de la culture, les Journées du patrimoine connaissent un véritable succès. A Quimperlé, les principaux éléments patrimoniaux donnent rendez-vous aux visiteurs le troisième dimanche de septembre.

Si, sur le plan national, les journées européennes du patrimoine se déroulent sur deux jours, à Quimperlé c'est principalement le dimanche que les visiteurs pourront profiter du riche patrimoine de la ville. Cette journée offre la possibilité de découvrir des édifices publics qui ouvrent exceptionnellement leurs portes pour l'occasion, comme la chapelle Sainte Eutrope. Un lieu à découvrir absolument. Mais, la journée du patrimoine ne se limite pas à ça. D'autres monuments, traditionnellement ouverts au public, proposent pour l'occasion diverses animations organisées en partenariat avec les associations. Ainsi, les Quimperlois auront la possibilité de suivre des visites guidées (Eglise Notre-Dame, la Chapelle de Lothéa, la Chapelle Sainte Eutrope et la Chapelle Saint-David), ou d'accéder librement aux expositions (Chapelle des Ursulines, Maison des Archers, Présidial). Les visiteurs pourront découvrir le patrimoine local dans toute sa diversité, cette année, puisque parallèlement aux chefs-d'œuvre de l'architecture civile ou religieuse, des visites guidées du jardin de Bois-Joly, organisées par l'association Renaissance, sont programmées. Souvent caché par les ruines de Saint-Colomban, le cinéma la Bobine sera lui aussi de la fête puisqu'il projettera un film intitulé "Mémoire de femme" et tourné à Quimperlé lors d'un spectacle de la compagnie Le Doaré dans la Maison des Archers. Pour compléter les animations, l'office de tourisme propose un jeu sur le patrimoine à découvrir en famille et des visites de la ville en calèche. ■



**Journée du patrimoine**  
dimanche 18 septembre de 14h30 à 19h  
Renseignements : tél. 02 98 96 37 37 ou tél. 02 98 96 04 32

## Repas et colis de fin d'année

La Ville de Quimperlé et le CCAS organisent le traditionnel repas des anciens le samedi 19 novembre au Coat-Kaër, pour les personnes âgées de 70 ans et plus. Celles qui ne pourront pas y prendre part se verront offrir un Colis de Noël. Un service de transport sera mis à votre disposition.

Les inscriptions au repas des anciens ou au colis de fin d'année se dérouleront en Mairie, salle des mariages :  
le vendredi 23 septembre de 9h30 à 12h  
le jeudi 29 septembre de 9h30 à 12h puis de 15h à 17h  
le vendredi 30 septembre de 9h30 à 12h

Deux séances de rattrapage auront lieu cette année pour les retardataires, également à la mairie, salle des mariages :  
le jeudi 20 octobre de 15h à 17 h  
le vendredi 21 octobre de 9h30 à 12h

Pour tout renseignement complémentaire :  
CCAS, Square de Liskeard, Centre Guéhénno. BP 131 Quimperlé Cédex. tél. 02 98 96 37 57.

Redynamisation du Centre-Ville

# Les poids-lourds interdits de Centre-Ville



**Les camions de plus de 3,5 tonnes ne sont plus autorisés à traverser le Centre-Ville de Quimper. Voici, en rouge sur la carte, les routes qu'ils peuvent utiliser pour contourner la Ville.**

**D**ans le cadre du programme de redynamisation du centre-ville, la municipalité s'est engagée à faciliter l'accès au centre-ville de manière à favoriser les déplacements des habitants.

Les études préalables avaient montré que le dynamisme du centre était limité notamment en raison de l'important axe routier qui sépare la basse-ville et la haute-Ville. Suivant le constat dressé par ces études, il a été décidé de redonner aux rues un aspect plus piétonnier en programmant la refonte des places Carnot et De Gaulle. Mais, ce profond réaménagement de la basse-ville doit être accompagné de mesures complémentaires pour être totalement efficace. Les élus quimperlois ont donc décidé d'interdire l'accès au centre-

ville pour les poids-lourds de plus de 3,5 tonnes (sauf exception) depuis la mi-juillet. Ainsi, les Quimperlois ont pu découvrir un peu partout en ville de nouveaux panneaux spécifiant l'interdiction.

Cette mesure doit avoir un double effet. D'une part, elle doit fluidifier la circulation dans le centre. D'autre part, elle offrira une image plus agréable de la ville favorisant ainsi le retour des piétons dans un centre plus sûr en terme de sécurité routière et libéré du bruit assourdissant des poids-lourds.

Durant les deux premiers mois, qui vont permettre de tester grandeur nature le dispositif, les camions contrevenants ne seront pas verbalisés. Mais après cette phase d'information, il n'y aura pas d'échappatoire au bon vieux procès-verbal. ■

Piscine

# Nouveau planning pour la piscine

Contrairement à la majorité des Quimperlois, la piscine municipale n'effectuera pas sa rentrée en septembre mais en octobre.

En effet, elle profitera de l'été indien pour effectuer sa traditionnelle vidange. Dès le 4 octobre, elle rouvrira ses portes mais avec de nouveaux horaires. Explications.

**E**n septembre 2003, la piscine de Scaër fermait pour travaux. Suite à cette fermeture trois employés de la Communauté de Communes du Pays de Quimperlé, deux MNS (maîtres-nageurs) et une caissière avaient alors rejoint la piscine de Quimperlé. L'effectif s'en trouvait dès lors doublé. Un doublement de personnel sur la piscine de Quimperlé qui a permis d'améliorer le service rendu à la population grâce à une ouverture de la piscine 7 jours sur 7, avec des créneaux horaires supplémentaires, notamment en ce qui concerne l'aquagym et l'ouverture au public.

## Réouverture de Scaër

Aujourd'hui, la piscine communautaire de Scaër s'apprête à rouvrir ses portes après des travaux de modernisation. Cette nouvelle piscine

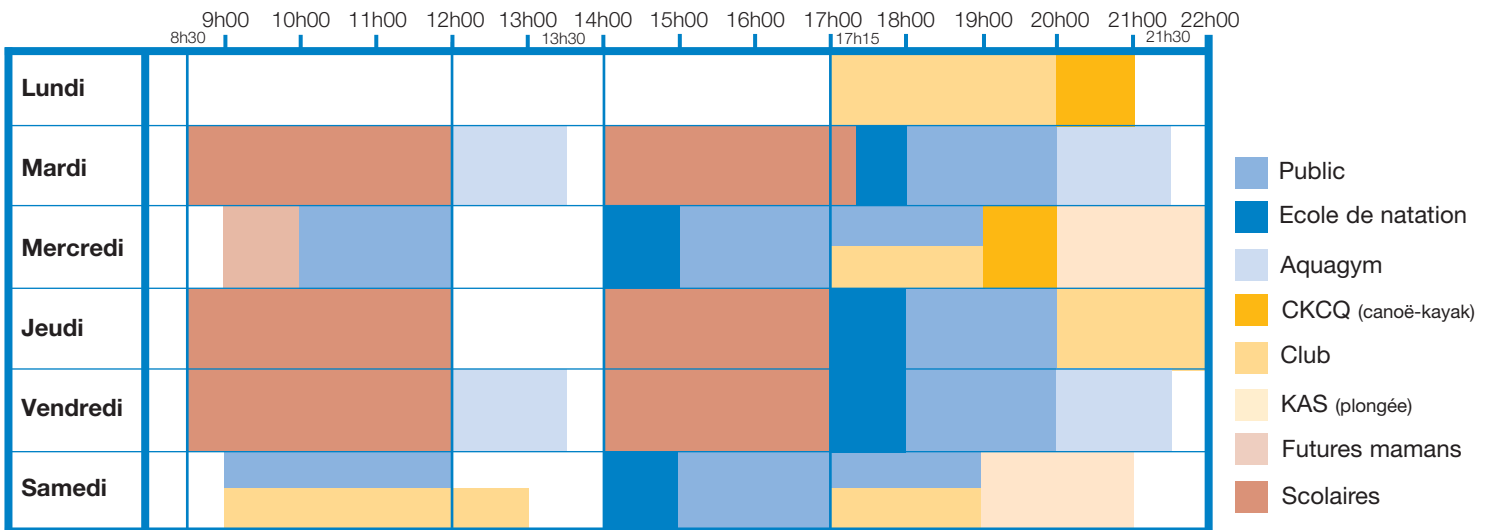


intercommunale proposera dès sa réouverture, prévue pour le 4<sup>ème</sup> trimestre 2005, de nombreux cours d'aquagym dans un équipement moderne et spacieux. C'est donc naturellement que le personnel va réintégrer sa piscine d'origine à partir de septembre 2005.

## Un nouveau planning

Du coup à Quimperlé, l'effectif de la piscine se trouve fortement diminué. Impossible donc de conserver les mêmes horaires avec moitié moins de personnel. Il faut ainsi repartir sur la base de ce qui était pratiqué avant l'arrivée du personnel de la Cocopaq.

Un nouveau planning sera mis en place à partir du 4 octobre 2005, jour de la réouverture de la piscine de Quimperlé, juste après la traditionnelle vidange du mois de septembre. ■

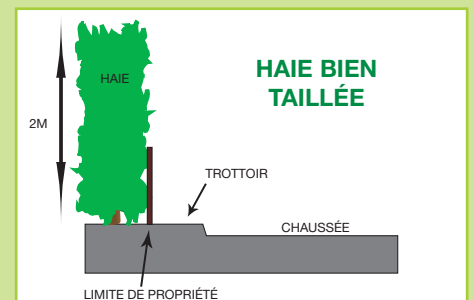
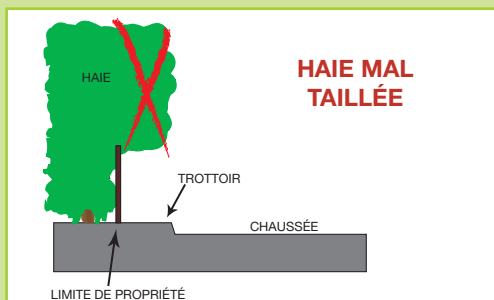


Planning d'occupation de la piscine, sous réserves de modifications d'horaires

## En Bref

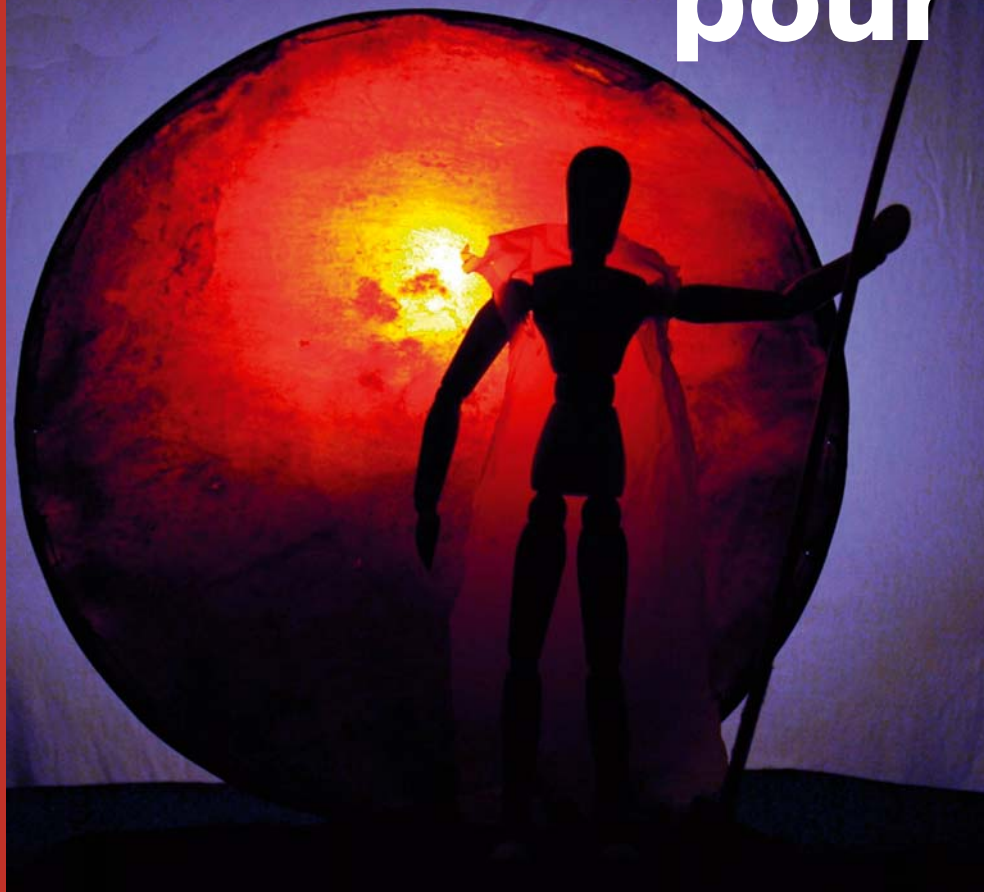
### Comment tailler vos haies ?

De manière à ne pas gêner la circulation des piétons et des poussettes sur les trottoirs, les haies ne doivent pas déborder sur la voie publique. Voici deux schémas illustrant une haie mal taillée et une seconde conforme.



Culture

# Une politique culturelle pour tous



En 2001, la Communauté de Communes du Pays de Quimperlé lançait une réflexion sur la construction d'une politique culturelle communautaire. Une analyse du territoire, un état des lieux de l'offre culturelle, un recensement des demandes des acteurs culturels, complétés par une enquête qualitative sur l'offre culturelle ont permis d'identifier des besoins et des attentes sur le territoire. Quatre ans après, c'est l'aboutissement.

**L**es quatre années d'études et de réflexions menées par la Cocopaq depuis 2001 ont permis d'identifier les besoins et les attentes de la population sur le territoire en matière de culture. Forte de ces constats, la Communauté de Communes s'est engagée à répondre à ces besoins en élaborant une politique culturelle communautaire favorisant l'accès à la culture pour le plus grand nombre et abordant tous les aspects culturels. Le projet, qui s'inscrit dans un souci de cohérence et de complémentarité avec les missions des communes membres de la Cocopaq, est bâti pour répondre aux besoins, et pour valoriser le territoire. Pour cela deux actions sont mises en place qui viennent compléter la politique actuelle de la Cocopaq.

## Information et mise en réseau

La première a comme objectif l'information et la mise en réseau des acteurs du territoire grâce à la création de plusieurs outils : une

base de données des lieux de diffusion et des acteurs culturels sur le territoire, un dossier-type de demande de subvention à proposer, une plaquette des lieux de diffusion et une base de données des offres extérieures. Mais l'outil le plus parlant en terme d'information est apparu au printemps 2005 sous la forme d'une lettre culturelle intitulée «Près de chez vous», et insérée dans le magazine de la Cocopaq. Le 1<sup>er</sup> numéro passait en revue les événements à caractère culturel proposés durant cette période sur le territoire, ainsi que les événements de portée communautaire.

## Soutien et accompagnement

La seconde action mise en place est le soutien et l'accompagnement de projets culturels sur le territoire. Ce qui implique le soutien des événements et des expressions culturels, la sensibilisation des publics et l'aide à la fréquentation, la location ou l'acquisition d'un fond d'équipement technique et le soutien à la création. Ainsi, en partant des demandes reçues,

tout en tenant compte des manques et besoins identifiés sur le territoire, la Cocopaq s'apprête à retenir 4 projets dans le cadre de son soutien de projets culturels sur le territoire pour l'année 2005. Le premier est celui du théâtre en milieu rural de la Compagnie Déviation qui a organisé le festival « Les gens du Moulin » du 19 au 21 août et des rencontres « Par les Villages » sur plusieurs communes du territoire à la saison automne-hiver. Le second projet favoriserait l'art contemporain des jeunes artistes quimperlois de l'association «Le Mitard» et leur projet de création et d'implantation sur le territoire. Le Festival Taol Kurun, un événement incontestablement d'envergure communautaire subventionné jusqu'alors par la Ville de Quimperlé sera certainement soutenu dès l'année prochaine par la Cocopaq. Enfin un projet de petite structure itinérante qui tournera sur le territoire devrait être également aidé par la Cocopaq.



## Renaissance Patrimoine Botanique et Architectural du "Bois-Joly"

# Les trésors de "Bois-Joly"

**On peut passer devant un trésor tous les jours sans pour autant le voir ! C'est certainement le cas de beaucoup de Quimperlois qui ne se doutent pas de la richesse du parc de Bois-Joly. L'association Renaissance vous invite à découvrir ce "joly Bois".**

**T**out a commencé il y a trois ans. Anne-Marie et Christian Lantin, deux collectionneurs de bois se rendent à Bois-Joly après avoir entendu parler d'un magnifique spécimen de chêne liège situé en plein coeur du parc. Sur place ils trouvent le chêne, mais pas seulement. En découvrant de véritables canaux d'irrigation du XIX<sup>e</sup> siècle, ils sont intrigués et se mettent à regarder avec attention les autres arbres. C'est alors qu'ils découvrent un trésor : un *Cephalotaxus fortunei* d'une taille exceptionnelle. " *C'est certainement le plus vieil exemplaire de France* " explique Christian Lantin. " *Au début quand on le décrivait aux spécialistes, personne ne nous croyait. Nous avons alors envoyé des échantillons au Muséum d'histoire naturelle à Paris qui a confirmé son origine* " poursuit Anne-Marie. Mais le trésor ne se limite pas à un arbre. En fait, c'est tout un ensemble d'essences de collection originaires d'Asie et d'Amérique et plantées au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle qu'ils découvrent. Depuis, ces deux passionnés inspectent chaque centimètre carré de Bois-Joly à la recherche d'essences rares. " *Nous avons compté 170 arbres qu'il faut absolument sauver dans le parc parce qu'ils sont rares ou remarquables par leur*

*âge* " explique Christian Lantin. Conscient du travail à réaliser, le couple a donc décidé de créer une association pour sauvegarder, réhabiliter, enrichir et mettre en valeur le patrimoine botanique et architectural du parc de Bois-Joly. Pour y arriver l'association est pilotée par un Comité scientifique composé de personnalités reconnues dans le domaine botanique, phytosanitaire et paysager. Grâce à ces techniciens, chaque arbre a droit à une véritable visite médicale. Ensuite, l'association a besoin de volontaires pour les aider à sauver et développer ce patrimoine quimperlois exceptionnel.

### Des visites guidées

L'association participera aux prochaines journées du patrimoine, en organisant les 17 et 18 septembre des visites commentées du site de "Bois-Joly". Ces visites se feront en deux groupes et dureront environ 1h30. Deux départs par jour sont fixés à 10h et 14h. Chacun pourra alors découvrir les arbres remarquables qui composent ce magnifique parc paysager avant peut-être de s'impliquer dans leur sauvegarde. ■

**Contact : 02 97 64 64 51 ou 06 77 11 32 11**

Trois bambouseraies sont présentes dans le parc



Ce *Thujopsis Dolobrata* (Hiba) de Bois-Joly date de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et possède une trentaine de troncs. Sa taille et son âge le rendent rare puisque c'est un des premiers à avoir été importé du Japon.



Anne-Marie et Christian Lantin : les gardiens du trésor.



Ce *Cephalotaxus fortunei* (l'arbre courbé ci-dessus), seul rescapé d'une série de 4, est un bijou rare qu'il faut absolument sauvegarder.

Forum des Associations

Trouvez la couleur de vos loisirs !

**Samedi 10 septembre 2005**  
de 10 h à 19 h · Quimperlé  
Lycée de Kerneuzec

# A l'asso du forum !

C'est l'heure des derniers préparatifs pour les bénévoles qui présenteront leur association lors du prochain forum. Chacun s'affère sur son stand avant que le public ne parte à "l'asso" du forum

Il faudra être difficile pour ne pas trouver une activité pour occuper ses temps de loisirs l'année prochaine. En effet, plus de soixante associations seront réunies au forum pour présenter leurs activités. Que vous soyez résolument sportif, adepte des loisirs culturels ou dévoué à l'entraide et aux actions humanitaires, vous pourrez rencontrer d'autres passionnés et assister, toute la journée, à de nombreuses démonstrations (retrouver le programme ci-dessous). Ce sera également l'occasion de découvrir plus en détail les différentes facettes du service culturel de la Ville. Comme à chaque édition, les bénévoles seront mis à l'honneur en fin de journée lors d'une remise de trophée. Enfin, pour être tout à fait complet vous pourrez y découvrir la dernière édition du Vas-y.

**Forum des associations**  
**samedi 10 septembre de 10h à 19h**  
au lycée de Kerneuzec  
renseignements tél. 02 98 96 37 37

## Les animations

**Amicale foyer laïque**, section poterie : cuisson Raku en extérieur.

**Marine art et tradition** : dessins, peinture, matelotage et démonstration de mise en bouteille de bateaux

**Comité de soutien à l'école Diwan de Quimperlé** : jeu-concours en breton avec des prix à gagner.

**Comité de Soutien au Père Olivier** : intervention du Père Olivier à propos du tsunami et de l'utilisation des dons (sous réserve).

**Comité de jumelage Quimperlé/Athenry** : Mini-concert de Brian Mc Combe, musique Irlandaise

**Croix Bleue** : témoignages de membres.

**Judo club Laïta** : démonstration de judo et Ju Jitsu.

**Kemperle Yaouankiz team VTT** : démonstration de l'école VTT, parcours de maniabilité en extérieur.

**Badminton** : en cours de programmation.

**Ataq tir à l'arc** : initiation au tir à l'arc.

**U.C.Q.** : démonstration des activités de l'école de cyclisme en extérieur ( espace de 30X20m)

**Rugby Olympique Club** : démonstration sur le terrain de sport.

**ATTAC** : conférence sur les buts et objectifs de l'association.

**Fest an Holl** : présentation des instruments de musique, démonstrations, mini concerts.

**Ré'action** : mini concerts et démonstrations musicales.

**Association des Pupilles de l'Enseignement Public** : conférence sur la place et le rôle des associations.

**Amicaledu personnel de la Ville et du CCAS de Quimperlé** : buvette et restauration rapide.

**Le service culturel de la Ville vous propose également :**

**Des animations musicales** avec la Fanfare « Le Déballeur Brass band » et différentes formations issues de l'Ecole Municipale de musique et de danse (E.M.M.D.),

**Des animations artistiques** avec Yann Gautron, artiste plasticien, pour une performance en liaison avec l'exposition qu'il présentera en novembre-décembre au Présidial,

Possibilité de s'inscrire pour l'année 2005/2006 à l'E.M.M.D., de s'abonner à la médiathèque, de découvrir la plaquette de la saison 2005/2006 et l'ensemble des programmations ( musique, danse, expositions, théâtre, cinéma, conte...) et lieux culturels de la ville, d'acheter des billets ou de s'abonner aux spectacles...

## Tribune de la majorité municipale

### Bonne rentrée

Notre ville est actuellement dans une phase transitoire. En effet, l'évolution démographique de la commune est restée longtemps très faible, ce qui a, entre autres conséquences, de compromettre à chaque nouvelle rentrée scolaire le maintien de classes maternelle et primaire publiques à effectif insuffisant.

L'inversion de cette tendance démographique dont nous voyons les premiers effets avec le développement de l'urbanisation, ne jouera vraiment son rôle que d'ici 4 ou 5 ans avec l'arrivée progressive d'environ 2 000 habitants supplémentaires.

Il nous faut donc en termes d'effectifs scolaires, tenir jusqu'à cette échéance. C'est pourquoi notre équipe municipale a fait le choix dès le début de son mandat, de se battre pour assurer le maintien de l'ensemble de ses classes en organisant une pré-inscription en mairie sous l'égide de l'adjointe aux affaires scolaires, tout en conduisant une réflexion sur la capacité d'absorption par nos équipements de cette nouvelle population

Ce procédé qui a reçu l'entier soutien de l'Inspection Académique, permet d'assurer une meilleure répartition des enfants dans les différents établissements publics afin de préserver le maintien de classes dont les effectifs théoriques posent problème.

C'est grâce à ce patient travail de répartition des inscriptions et au soutien apportés par les parents et enseignants, que les écoles primaire

Thiers et maternelle Brizeux ont pu conserver les classes menacées de fermeture à la rentrée scolaire 2004-2005.

Pour la rentrée 2005-2006, une classe de l'école primaire Le Lézardeau est à son tour soumise à l'aléa de suppression. L'état actuel des pré-inscriptions en mairie pour cet établissement permet cependant d'espérer que l'on puisse éviter la fermeture de cette classe.

Nous espérons que pour cette école aussi, notre action aura porté ses fruits.

Si nous agissons en faveur du maintien des classes des établissements publics, nous veillons également à l'amélioration des bâtiments scolaires et leur équipement. C'est le cas cette année encore, avec le ravalement complet de l'école primaire Kersquine qui intervient après celui des écoles Brizeux et Thiers.

Quimperlé est une ville en pleine évolution.

La réalisation d'équipements structurels comme la médiathèque, était indispensable ainsi que la revitalisation du centre ville ou les travaux de lutte contre les inondations, mais anticiper le développement de notre cité en se battant pour ses écoles fait aussi partie de nos priorités.

Le groupe majoritaire

## Tribune des deux oppositions municipales

### Zone, très chère zone !

Depuis le milieu des années 90 toutes les études sur le schéma économique du pays de Quimperlé ont montré que la densité des grandes surfaces était la plus importante de Bretagne. Dans le même temps, le commerce du centre ville de Quimperlé n'a fait que stagner voire diminuer.

Pendant cette Municipalité n'a eu de credo que de faire une zone commerciale de plus à Kergoaler. Quelle réflexion a permis d'aboutir à ce choix alors que nous constatons tous que le pouvoir et les habitudes d'achat des consommateurs ne suivent pas et que la croissance est en berne ?

Résultat : des investisseurs frileux et une zone encore en friche.

Comment s'étonner du refus des chambres de commerce et d'artisanat de créer encore et encore de nouvelles grandes surfaces de vente quand le pays de Quimperlé est sur doté et que le petit commerce meurt à petit feu.

Comment justifier l'achat de ces terrains par des déplacement de commerces existants (parfois de centre ville) vers l'ouest de la ville déjà riche en zones et en magasins de tout genre !

Pour notre part un vrai partenariat avec les acteurs de la vie économique quimperloise sans a priori, ni idée préconçue, nous semblait plus appropriée.

Mais nos édiles bardés de leur arrogance avancent contre vents et marée n'écoulant que leur certitude. Malheureusement la facture sera payée par nous tous.

Danièle Kha, Claude Hellegouarch, Danielle Rousseau, Rémi Daniel et Pascal Thomas

### Etre jeunes parents à Quimperlé

Les femmes d'aujourd'hui, autant que les hommes, souhaitent concilier vie familiale et vie professionnelle. Avant que leurs enfants n'atteignent l'âge de la scolarité, elles doivent pouvoir trouver, si elles le souhaitent, de la place dans une crèche.

En 1999, la municipalité Tusseau a fait construire la crèche Capucine. le succès fut immédiat et nous avons proposé, lors des municipales de 2000, de construire une deuxième crèche dans une autre partie de la ville. La répartition géographique avait pour but de faciliter l'accès des crèches aux mamans des différents quartiers et des communes environnantes.

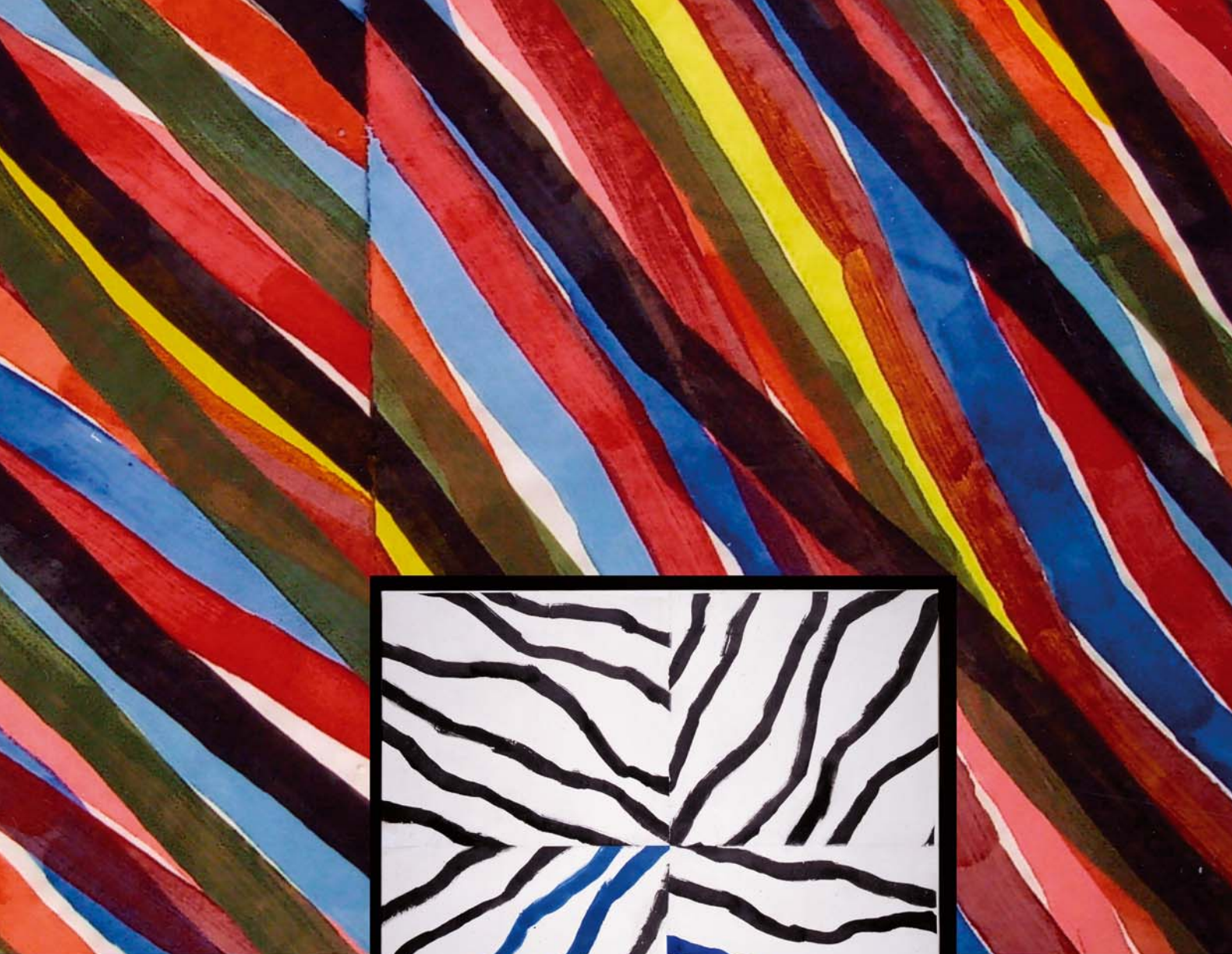
Depuis 5 ans, les demandes non satisfaites ne cessent d'augmenter. Nous sommes intervenus sur le sujet en conseil municipal, à plusieurs reprises. Il nous a été évoqué l'hypothétique projet d'une grande structure... dans les années à venir.

Les municipales ont eu lieu en 2001, nous sommes en 2005, à quand la réalisation ?

Les parents souhaitent-ils vraiment une grande et unique structure ? Ne préfèrent-ils pas des unités plus petites et bien réparties ?

Au fait, les parents ont-ils été consultés ? Pour notre part, nous avons construit le projet " Capucine " en étroite collaboration avec eux.

Marcel Tusseau, Cécile Bellancourt, Alain Pennec, Marie-Madeleine Bergot, Christine Favennec et Philippe Cros.



**Janos Ber**  
**MURALES &  
AUTRES PEINTURES**  
**EXPOSITION**  
DU 7 JUILLET AU 25 SEPTEMBRE 2005  
CHAPELLE DES URSULINES  
QUIMPERLÉ